



SECRETARIAT EXECUTIF DE L'ALLIANCE BORDERLESS

Conférence Annuelle «Borderless 2017»

Thème:

« Optimiser les opportunités commerciales:
Le Rôle de la Facilitation des Echanges ».

NOTE CONCEPTUELLE

Janvier 2017

CONTEXTE

L'Alliance Borderless est une association de droit privé créée en 2011, avec pour objectif de catalyser les efforts du secteur privé ouest africain et de ses partenaires, afin de proposer et de promouvoir les améliorations concrètes à la libre circulation des personnes et des marchandises. Elle plaide pour des changements de politiques et de pratiques par les pouvoirs publics, tant au niveau national que régional, en vue de l'amélioration de l'environnement des affaires.

Pour réussir cette mission visant la facilitation du commerce et des transports en vue de faire de l'intégration économique régionale une réalité en Afrique de l'Ouest, l'Alliance Borderless a initié depuis 2012 l'organisation des Conférences Annuelles. Elles constituent une plateforme de dialogue autour des thématiques où les acteurs privé et public discutent des contraintes liées aux échanges intra-communautaires avec des propositions de pistes de solutions pour le développement du commerce et des transports dans une Afrique de l'Ouest mieux intégrée.

Placée sous l'égide du Ministère en charge du Commerce du Burkina Faso, la **6^{ème}** Conférence BORDERLESS 2017 aura lieu, du **10 au 12 mai 2017**, à **Ouagadougou** au Burkina Faso, sous le thème « **Optimiser les opportunités commerciales : Le Rôle de la Facilitation des Echanges** ».

A l'instar des éditions précédentes, **BORDERLESS 2017** réunira des dizaines d'entreprises et organisations professionnelles clés du secteur privé, intervenant dans les domaines aussi divers tels que les transports et la logistique, l'industrie, le commerce, les finances, des représentants des communautés économiques régionales (CEDEAO et UEMOA), des gouvernements et des partenaires au développement de la région.

CHOIX DU THEME

Le commerce mondial connaît de plus en plus une expansion principalement due à l'émergence de nouvelles opportunités commerciales et à la réduction des contingents liée à la libéralisation du commerce. L'Afrique de l'Ouest avec les potentialités dont elle regorge ne représente que moins de 1% du trafic total mondial et un peu plus de 2% de l'ensemble du trafic africain (selon le rapport sur les infrastructures de transport et le commerce en Afrique de l'Ouest, UNECA/BSR-AO, 2016).

Les marchandises qui franchissent les frontières doivent cependant respecter des procédures douanières et autres mesures d'administration au niveau de ces frontières. Si les politiques, procédures et pratiques commerciales sont lourdes ou appliquées de manière inefficace, elles peuvent ériger d'importants obstacles à la libre circulation des marchandises, depuis l'expédition par l'exportateur jusqu'à l'arrivée chez l'importateur. Raison pour laquelle, l'objectif premier de la facilitation des échanges est de minimiser les coûts de transactions et de simplifier le commerce international pour les entreprises, tout en garantissant un contrôle efficace de la part des pouvoirs publics et des regroupements régionaux.

En effet, nonobstant les efforts que des organisations ne cessent de fournir dans le cadre de la fluidité du commerce et de l'amélioration des climats des affaires, les entreprises expriment des préoccupations croissantes relatives notamment sur les délais et les coûts des transactions commerciales. Elles demandent par conséquent davantage de transparence, d'efficacité et d'uniformité

dans les procédures applicables aux échanges transfrontaliers de marchandises. L'Accord de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) sur la Facilitation des Echanges revêt donc un outil important pour la compétitivité du commerce international et met les acteurs privés et publics en face des défis à relever pour saisir les opportunités qui y sont rattachées.

A titre d'illustration, un rapport des Nations Unies (2002) a estimé que des coûts administratifs élevés provenaient des procédures complexes ordinaires et des exigences de comptes, ce qui représentait entre 7% et 10% de la valeur du commerce mondial. En revanche, les ports, les douanes et les affaires efficaces peuvent avoir un effet positif sur les échanges commerciaux.

FORMAT DE LA CONFERENCE ET OPPORTUNITES OFFERTES

Trois (03) jours durant, la conférence offrira une plateforme de partages de connaissances et d'expériences, des opportunités de plaidoyer, de réseautage et de mise en relation d'affaires.

Elle sera surtout l'occasion d'interpeler les décideurs politiques et administratifs sur la nécessité de respecter les accords internationaux et les réglementations régionales déjà adoptées et d'entreprendre les réformes favorables à la promotion des échanges commerciaux, à travers une libre circulation effective des personnes et des marchandises.

La cérémonie d'ouverture de Borderless 2017 se déroulera dans la soirée du 10 mai 2017 en présence des autorités du Burkina Faso, des autorités des Communautés Économiques Régionales, des représentants des gouvernements, des partenaires au développement de la région et des acteurs du secteur privé. Un discours clé sur le thème de la Conférence sera présenté par un partenaire au développement

Les 11 et 12 mai 2017 seront consacrés à trois (03) panels thématiques qui seront focalisés sur les défis et opportunités liés à l'Accord sur la Facilitation des Echanges, l'efficacité des frontières à travers l'accélération des procédures douanières et la promotion du secteur privé dans le contexte des accords régionaux et internationaux.

Ainsi, des experts de haut niveau issus des secteurs privé et public de la sous-région et aussi des organisations internationales sont conviés à partager leurs expériences et les meilleures pratiques dans le monde pour : éliminer les entraves au commerce, faciliter le commerce transfrontalier et développer des mécanismes adéquats au profit des acteurs du commerce et des transports. Ce qui permettra d'optimiser les opportunités visant à faciliter le commerce et le transport en Afrique de l'Ouest. Les débats seront conduits à travers les trois (03) panels ainsi proposés :

Panel 1 : L'Accord sur la Facilitation des Echanges : Opportunités et Défis pour l'Afrique de l'Ouest.

Ce panel permettra aux experts de mettre en exergue les réformes indispensables pour simplifier, harmoniser et uniformiser les procédures relatives aux transactions commerciales. Les experts mettront également l'accent sur les aspects avantageux de l'accord visant à accélérer le mouvement et les procédures de transit et de dédouanement des marchandises. Enfin, le panel servira de cadre aux

experts pour clarifier les défis de l'Accord pour le secteur privé ainsi que les besoins, notamment dans le domaine du renforcement des capacités des pays en développement.

Panel 2 : Promouvoir l'efficacité des Corridors et frontières en Afrique de l'Ouest.

Ce panel permettra aux experts d'examiner les différentes approches modernes pour rendre efficaces les frontières en Afrique de l'Ouest à travers notamment l'amélioration des opérations de passage des biens et des personnes au niveau de ces frontières. Des exemples réussis de mesures prises pour simplifier et harmoniser les procédures (notamment douanières) grâce à l'interconnexion des systèmes informatiques douaniers, la création des postes-frontières communes seront présentés par les experts.

Les pays enclavés, le Mali, le Burkina Faso et le Niger font face à des défis particuliers sur le plan du coût des transactions et des retards accusés aux frontières et sur les corridors. Ce qui engendre des coûts de transport élevés et des retards qui par la suite se traduisent par le coût élevé des marchandises et des services dans ces pays. Leurs plus grandes difficultés seront partagées et délibérées dans le but d'élaborer des mesures concrètes à prendre pour résoudre ces problèmes.

Panel 3 : Les Règles communautaires, outils de facilitation du commerce des produits agricoles.

En Afrique de l'Ouest, les commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA ont adopté plusieurs réglementations communautaires dans la perspective de la réalisation de l'intégration économique à travers notamment la réalisation du marché commun. Ce panel permettra de faire le point des réglementations approuvées par l'ensemble des deux (02) institutions de la Communauté Economique régionale (CEDEAO et UEMOA). L'accent sera mis sur les réglementations visant à promouvoir la production régionale et à faciliter le commerce intra régional et le commerce avec le reste du monde. Au nombre de ces règles communautaires figurent en bonne place le Schéma de Libéralisation des Echanges de la CEDEAO (SLEC), le Tarif Extérieur Commun (TEC) et ses mesures d'accompagnement.

Le panel servira de cadre pour les Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA pour faire le point de la mise en œuvre de ces différents protocoles tout en mettant l'accent sur les avantages pour le secteur privé et les réformes attendues des Etats membres. Il sera également l'occasion pour les participants de discuter des défis que doivent relever les acteurs du secteur privé ouest africain pour mieux profiter des avantages du TEC-CEDEAO et du Schéma de Libéralisation des Echanges (SLE) de la CEDEAO en tant que outils opérationnels de promotion de la région ouest africaine comme une Zone de Libre-Echange.

AUTRES ACTIVITES

Assemblée Annuelle Borderless

Comme à l'accoutumée, l'Alliance Borderless tiendra, en marge de la conférence, son Assemblée Générale Ordinaire en vue d'examiner les rapports d'activités et les états financiers de 2016 et de donner les orientations au Comité Exécutif et à l'Assemblée Générale dans le cadre du pilotage de l'Association.

Excursion

Les membres visiteront les services de la gare routière internationale de Ouagadougou, « Ouagarinter ».

COMITE D'ORGANISATION

Le Secrétariat Exécutif de l'Alliance Borderless, le Conseil Burkinabé des Chargeurs (CBC) et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso (CCI-BF) sont les principaux organisateurs de la Conférence Borderless 2017.

LOGISTIQUE

Les organisateurs seront heureux d'offrir une assistance à tout participant avant, pendant et après la conférence. Ils informent déjà les participants que :

- Une traduction simultanée sera assurée pendant les travaux de la conférence ;
- Tous les documents de la conférence seront disponibles en français et en anglais ;
- Des informations sur la conférence seront régulièrement mises à jour sur le site web de l'Alliance Borderless (www.borderlesswa.com) et auprès des organisations partenaires ;
- Un accueil à l'aéroport ainsi que le transfert vers les différents sites officiels d'hébergement seront assurés par les organisateurs.

INSCRIPTION A LA CONFERENCE ET SPONSORING

La conférence offre des possibilités de sponsoring avec plusieurs avantages pour des entreprises (membres et non-membres) désirant associer leur image à cet évènement régional auquel prendront part toutes les parties prenantes de l'Afrique de l'Ouest.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter

- 1- Le Secrétariat Exécutif de l'Alliance Borderless aux adresses ci-après :

Tél : +233 302 762696/+233 302762935

E-mail : info@borderlesswa.com

Site web : www.borderlesswa.com

Point Focal de l'organisation : **Monsieur Florent KPATINDE**

Tél : +233 (0) 544311854

E-mail : fkpatinde@borderlesswa.com

- 2- La Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso :

Point Focal de l'organisation de Borderless 2017 : **Monsieur Djakaridja GNAMOU.**

Tél : +226-78 09 15 82.

E-mail : djakaridja.gnamou@cci.bf

3- Le Conseil Burkinabé des Chargeurs (CBC)

Point Focal de l'organisation de Borderless 2017 : **Madame BADO Denise.**

E-mail : bado.denise@cbc.bf ou simonebouda@yahoo.fr

Tél : 226 70120706/78011800

